

A quand le retour du « délit de solidarité » ?

En France, des personnes sont condamnées pour avoir aidé les migrants. Cedric Herrou dont le parquet estime qu'il n'a pas agi à titre humanitaire mais par conviction et Francesca Peirotti. Alors que l'action de certaines personnes est simplement d'aider d'autres êtres humains en grande difficulté, leur démarche est passée au crible de la loi et de son interprétation : est-ce un acte humanitaire de faciliter leur passage de la frontière, de secourir des personnes en danger ou de les faire passer en France?

Des militants associatifs se demandent si, avec la montée des mouvements souverainistes en Europe, la prochaine étape ne serait pas la création d'un délit de solidarité.

Cette remarque fait écho à cette polémique, en Italie, qui a donné lieu il y a quelques mois à des réactions indignes dans les journaux et sur les plateaux télévisés.

Des ONG qui portent secours aux migrants en Méditerranée ont été soupçonnées, voire accusées sans preuves, de collusion avec les passeurs libyens. Cette polémique est partie d'un article dans un journal anglais, le Financial Times, citant un rapport confidentiel de Frontex (l'agence Européenne de protection des frontières) faisant allusion à des contacts entre ONG et passeurs Libyens. Se sont ensuivi des déclarations en chaîne du Procureur de Catane Carmelo Zuccaro, dont la plus fracassante : les ONG pourraient être financées par les trafiquants et d'un politique en mal de reconnaissance Luigi di Maio, du Mouvement 5 Étoiles. Les partis souverainistes Forza Italia et la Ligue du Nord sont entrés en jeu en demandant l'ouverture d'une commission d'enquête au sénat. (La Repubblica, 30 avril)

Ce pays qui fait face, d'abord seul puis aidé par l'union européenne, à l'arrivée de vagues migratoires importantes depuis plusieurs années, a vu se développer la mobilisation de nombreux italiens et d'ONG qui pallient les failles du système mais également un sentiment d'exaspération dans la population. C'est ainsi que la polémique a pris corps, gonflée par le feuilleton de l'enquête et des déclarations dans la presse et à la télévision.

Les dernières conclusions de l'enquête ont révélé que ce rapport secret n'a probablement jamais existé et même le procureur a fini par dire qu'il n'y avait pas de preuve de collusion entre ONG et passeurs.

Voilà comment la mort de milliers de personnes est instrumentalisée à des fins de pouvoir ou d'existence politique.

Et pire encore comme le dit Regina Catambrone, co-fondatrice du Moas (Migrant Offshore Aid Station) : *"C'est une polémique stérile, la vérité est que personne ne veut aider ces personnes. Ils veulent criminaliser la solidarité"*. (propos relaté sur France-info.fr.)